



Le réseau
de transport
d'électricité

**RACCORDEMENT
PARC ÉOLIEN EN MER
DE ST-BRIEUC**

VIGILANCE TRAVAUX EN MER

RTE est chargé de raccorder le parc éolien en mer de Saint-Brieuc au réseau électrique existant. Cette dernière phase de travaux en mer consiste à installer la double liaison électrique sous-marine sur 33 kilomètres, au large d'Erquy. À partir de fin juillet 2022 et jusqu'à octobre 2022, plusieurs navires interviennent afin de dérouler et enfouir les câbles.

**EN RAISON DES TRAVAUX, DES RESTRICTIONS
D'USAGES MARITIMES SONT MISES EN PLACE**

Durant les opérations, la navigation sera possible sur l'ensemble du tracé (hors zone réglementée du parc éolien) hormis dans une bulle dynamique (rayon de 500 mètres) autour des navires en activité pour les travaux. La pêche, le mouillage et les activités subaquatiques sont interdites sur le couloir du raccordement. La zone balisée est quant à elle interdite à tout usage.

Cap Fréhel

Port d'Erquy

Plage du Centre

Erquy

Plage de Caroual

Plage de Saint-Pabu

Plage de Nantois

Pléneuf-Val-André

2 mille nautique

Cap d'Erquy

- Couloir de raccordement : interdiction de mouillage, activités subaquatiques et pratique de la pêche arts dormants et traînants - Début août à octobre
- Bulle dynamique : interdiction de tout usage dans un rayon de 500 mètres autour du navire en activité - De mi-août à octobre
- Présence de personnes et de biens interdite sur la zone - De fin juillet à début septembre
- Bouées délimitant la zone interdite d'accès
- Semi-rigides de surveillance
- Double liaison sous-marine de 33 kilomètres
- Zone de baignade surveillée
- Parc éolien en mer

Pour en savoir plus sur le projet :

